

## **Avocat, une profession passionnante mais difficile.**

Il faut bien se l'avouer, les temps changent. C'est peut être la raison essentielle de l'angoisse existentielle des français, de leur mal-être, de leur malaise. Les temps changent, c'est ainsi. Nous ne pouvons pas lutter contre l'inexorable. Cette lutte nous condamnerait à l'aigreur, à cette vieillesse prématurée de l'esprit que la jeunesse caricature rapidement, avec un certain mépris, peut-être avec raison. Faut-il pour autant tout accepter ? Faut-il pour autant passer sous silence les travers d'une société de consommation qui se dessine ? Non, pas forcément. Bien au contraire, la lucidité nous prouve à quel point nous sommes encore au cœur de l'action, au cœur de la vie sociale.

La profession d'avocat est au cœur de l'action, de la vie sociale. Pourtant, elle n'a jamais été aussi décriée, aussi caricaturée, aussi dénaturée. Les causes de cet état d'esprit importent peu. Ce sont les conséquences qui sont l'objet de ces quelques lignes à l'attention de tous ceux et de toutes celles, en particulier, qui voudraient embrasser cette belle profession. Dans ce cas, ils doivent savoir qu'il leur faut une bonne dose de passion, de patience, de persévérance et de recul ! Oh oui, toutes ces qualités ne seront pas vaines pour affronter les défis, les bonheurs et les tourments qui composent le quotidien de l'exercice de la profession d'avocat.

Etre avocat est passionnant. C'est un combat constant pour « faire valoir ce que de droit » comme l'on peut dire, comme l'on peut lire ici et là. C'est être en capacité de réaction, d'adaptation, de compréhension et de réflexion. C'est aussi faire preuve de talent, de conviction, de persuasion. C'est, avant tout, vivre une sorte d'aventure où aucune journée ne peut ressembler à un autre, où, d'ailleurs, ces journées s'enchaînent dans une espèce de tourbillon qui peut vous emporter vers le meilleur... comme vers le pire. En effet, outre le fait de recevoir les clients, il faut également étudier le dossier, adopter une ou plusieurs stratégies. Il faut également préparer les audiences, aller aux dites audiences pour notamment faire la mise en état, plaider. Mais ce n'est pas

tout , il y a également le travail administratif, le travail comptable, la formation continue à laquelle chaque avocat est soumis... Vous gagnez une affaire, tout va bien, vous la perdez, il faut envisager les voies de recours.. Oui, vraiment un tourbillon d'où l'ennui est exclu, d'où la monotonie, jamais, oh grand jamais, ne trouve sa place. Sans la passion, difficile de tenir le choc, difficile de tenir bon tout au long de ce parcours qui est, en quelque sorte, un vrai parcours du combattant.

Dans tout cela, il existe un écueil, une difficulté majeure qui est... le client. La plupart du temps celui-ci est à l'écoute, est « collaboratif » dans le sens le plus noble du terme. Il est l'auxiliaire, le bras droit de son avocat. A ce moment-là, la relation avocat-client est constructive et mène, la plupart du temps, vers un bon résultat ou, en tous cas, vers une belle relation. Or, parfois, la relation se complique à tel point que le travail, la vie de l'avocat en est affectée. Il y a le client, par exemple, à qui il faut tout expliquer plusieurs fois et qui, en réalité, ne comprend pas vraiment les tenants et les aboutissants des règles procédurales, de la stratégie de son avocat. Il faut quand même avouer que, pour certaines procédures, les règles sont d'une telle technicité qu'il est difficile que le client puisse, a minima, comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Certes, le client pourrait avoir confiance et se dire que son avocat est un praticien du droit, qu'il sait ce qu'il a à faire. Ce n'est pas vraiment le cas. Le client, souvent, viendra contester, provoquer son avocat en remettant en cause ce qu'il pense avoir compris et qui, en réalité, n'a aucun sens. Le pire ennemi de l'avocat est internet. Parce que le client a lu sur internet telle et telle disposition, il pense avoir compris, il pense pouvoir donner des conseils à son propre avocat. Internet ! L'abomination de tous les juristes. Il faut donc rappeler, à ce moment-là au client qu'il faut, a minima, cinq années d'études de haut vol pour faire un bon avocat. Ce n'est donc pas quelques heures passées sur internet qui font comprendre le droit. Ce n'est pas quelques heures passées sur internet qui font comprendre la médecine, la psychologie... et pourtant, toutes les professions rencontrent ces clients qui pensent avoir tout compris, qui pensent – presque – mieux savoir que vous-même !

Alors, oui, patience, indulgence il faut avoir mais, mon Dieu, comme cela est difficile.

Le sommet de cette relation difficile est, il faut bien le dire, la contestation des honoraires par le client. Celui-ci ne comprend pas – bien souvent – que son avocat soit « si cher ». C'est une difficulté majeure pour le client d'arriver à comprendre le coût de la prestation de l'avocat. Comme cette prestation est un service, il semble en effet relativement compliqué de matérialiser le travail effectué. Et pourtant, les heures passées à préparer les actes comme les assignations, les conclusions, la transmission des pièces, ne sont pas de vains mots. Les déplacements pour les audiences, la plaidoirie où l'avocat perd une journée... bref, ce travail est bien réel et concret, mais le client trouve toujours à redire sur le montant global, trouvant la note, trop lourde, même – et c'est là le comble – lorsqu'il a gagné !

Le client, aujourd'hui, est persuadé qu'il a plus de droits que d'obligations. C'est une erreur fondamentale dont notre société est responsable que d'avoir fait croire à chacun qu'il avait droit à tout, que tout pouvait être gratuit : l'accès au droit, l'accès aux soins, l'accès à la formation, l'information. Bien sûr qu'il doit y avoir une forme d'égalité entre tous les citoyens, bien sûr que ces droits doivent exister pour chacun de nous et être strictement appliqués, mais ils doivent être équivalents avec les obligations. La vie est également faite d'obligations, qu'elles soient matérielles ou morales. Obligations morales ? Hé oui, comme le respect, comme le dialogue, comme la réciprocité... mais là, c'est vraiment un autre registre qui pourrait s'intituler « EDUCATION » !